



Doc. 12895
23 avril 2012

Vies perdues en Méditerranée: qui est responsable ?

Amendement¹ n° 6

M. Giacomo STUCCHI, Italie, Groupe démocrate européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 8, remplacer les mots: " et ceux dont les autres navires dans les environs battaient pavillon ont aussi manqué à leur obligation " par les mots suivants:

" battait pavillon a aussi manqué à son obligation"

Déposé par:

STUCCHI Giacomo, Italie, GDE
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
FARINA Renato, Italie, PPE/DC
GRIMOLDI Paolo, Italie, GDE
NESSA Pasquale, Italie, PPE/DC
VITALI Luigi, Italie, PPE/DC

1. 2012 - Deuxième partie de session

